No. 38

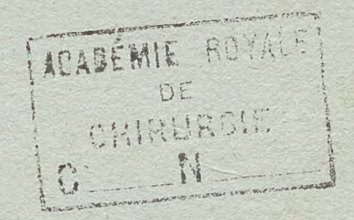
Eloge

de mm. fagner freres

---

seance publique 13 avril

1788.





* en m. faure et caqué dont les eloges venoient d'être prononcés dans la même seance.

Les deux associés * qui ont merité à juste titre par des travaux utiles l'estime de leur contemporains, ont du vous paroître par leurs talens et leurs vertus, dignes de nos ~~regrets~~ regrets! ~~la cette academie~~ ~~la postérité~~. ils avoient rempli honorablement une assés longue carriere : mais deux autres pertes nous affligent sensiblement ; deux freres, membres intimes de cette academie, ont été enlevés prématurement à nos esperances ; ce sont m.m. faguer, ~~dont nous ici~~ ~~au mans~~, d'esparens honorables, sont attachés au commerce, dans la ville du mans.

L'ainé, pierre faguer, né en 1733, après le cours des etudes ordinaires au college du mans, se destina à la chirurgie, et en reçut les premiers documens dans sa patrie, sous le chirurgien en chef de l'hopital. il vint à paris à l'age de 19 ans et fut admis le 1er decembre 1752 au nombre des eleves de l'hopital

de la Salpetriere, il y parvint par succession
de temps à la place de 1er eleve, se
mit en etat de concourir en 1757 pour
la place de gagnant maitrise de chirurgien ~~general avec~~
apres de distinction, mais l'ancienneté des
Competiteurs, dont je n'entends pas diminuer
de merite, ~~le~~ le retarda encore dans cette carriere
sans porter la moindre atteinte à la bonne
opinion qu'un examen rigoureux avoit
donné de ses progrès. ~~[illegible]~~
au bout de six ans, il concourut de
nouveau, la constance de ses services
dans la maison de la Salpetriere, lui fit
obtenir avec justice d'après place à laquelle
il avoit deja aspiré. son aggregation
au college de chirurgie date du 1er
juillet 1769, ~~qu'il~~ il soutint sous ma
présidence une these sur les avantages
des gorgeret tranchant de Hawkins
dans l'operation de la lithotomie. x

il y avoit deja quelques années que
je l'avois presenté à M. le duc de villeroi
pour la place de chirurgien-major de
la Compagnie des gardes du corps du roi
qui est sous le commandement de
ce seigneur, son affectionné à la
chirurgie. nous pouvons rappeller

x de methodi Hawkinsianae in calculosorum sectione praestantia.

avec reconnoissance que c'est chez feu M. le duc de Villeroy qui est épargnay, qui a été la gloire de notre académie a trouvé ~~un~~ azyle, et ~~le secours de la~~ protection, identifiés avec ~~ceux~~ les sentimens de la haute estime ~~considération~~ et de l'amitié.

René alexandre faguer, ~~de~~ ~~cadet~~, destiné d'abord au commerce, fut appellé à paris par son frere à l'age de 25 ans, et placé au même hopital en qualité d'Eleve en chirurgie au mois de juin 1765; il avoit ~~cinq~~ 7 ans moins que son ainé. après dix années de services non interrompus dans cette maison, il passa le 1.er mars 1775 à Bicêtre pour y gagner la maitrise en chirurgie. par ~~apres~~ six années d'exercice gratuit. il fut aggregé à la compagnie le 29 juillet 1782 après avoir soutenu sous la présidence de son frere ainé une these qui avoit pour sujet ~~sur~~ le traitement de la maladie vénérienne aux enfans nouveaux nés. + l'hopital de bicêtre est la piscine où les pauvres de l'un et de l'autre sexe, affligés de cette maladie sont purifiés. M. faguer le jeune ~~avoit~~ acquis en cette partie de l'expérience et on lui confia l'établissement à vaugirard

+ De lue venereâ in recens-natis.

dans une maison destinée par le gouvernement +

pour ~~[illegible]~~ traiter les femmes grosses qui avoient ce mal et ~~[illegible]~~ continuer la cure sur les

à ~~querir le nouveaux nés à qui on laissoit~~
des nourrices infectées, à qui on laissoit
le soin de l'allaitement des enfans. m.
Fuquet a publié la methode ~~qu'il avoit~~ quon a
suivie dans cet hospice. il est mort
en peu d'heures, ~~d'une~~ suffoqué par esquinancie gangre
neuse ~~qui le suffoqua~~ le 4. janvier 1785,
à l'age de ~~de~~ 45 ans. La veuve de m.
son frere m'a rendu dépositaire d'un
grand registre dans lequel ~~il avoit~~ sont consigné
les faits rares qu'il avoit observés pendant
les six années de son sejour à Bicêtre. il
avoit eu sous sa main un dessinateur habile,
et il y a des desseins fort precieux sur plusieurs
cas interessans. c'est à ce titre qu'il me
paroit recommandable, et meriter une
mention distinguée, par cet hommage
simple et sincere.

m. son frere a donné des marques
d'~~une plus grande~~ plus particulières d'émulation, et d'une
plus grande etendue de lumieres. nous
avons de lui plusieurs observations ~~interessantes~~ utiles
~~consignées~~ dans le 5e. tome de nos
memoires. il ~~m'a~~ m'en a envoyé quelques ~~memoires~~ uns
à rédiger, lorsqu'il a senti par la dégrad
ation de ses forces que sa fin etoit
prochaine. il est mort de consomption
le 27 aout dernier (1787) agé de
54 ans.

+ par plusieurs cures heureuses

jl setoit fait^ une belle reputation dans la compagnie des gardes du Roi à laquelle jl etoit attaché, on a pu juger par sa bibliothèque composée de livres choisis et dont jl faisoit usage, que l'étude recherchée de son art etoit l'une de ses occupations favorites. peu de chirurgiens ont une collection aussi complette d'instrumens de tous genres, que celle quil a laissée. Les maladies des yeux, ~~les accouchemens~~ sur l'ithotomie, la partie du dentiste,

&c. pouvoient se présenter sous toute espece de faces, jl n'etoit pas obligé d'aller à l'emprunt des secours : tant quil a été à portée d'assister aux assemblées de l'academie, personne n'a marqué plus d'assiduité que lui ; mais ce que j'ay été ~~à~~ même de voir plus particulierement dans l'examen quion m'a prié de faire de ses papiers, c'est quen rentrant chez lui jl redigeoit ses idées sur ce qui avoit été lu et dit à chaque séance, discussions interessantes sur differens objets, observations judicieuses, critique impartiale doutes reflechis, notes sur les points qui lui paroissoient meriter un examen plus approfondi ~~ce zèle~~ paroit caracteriser un academicien respectable, très digne d'etre ~~tous nos regrette~~



Eloge

de Jaques frère.

Eloges

de

Faguer frère

lu dans la Séance publique

du 3 avril 1788.



